



RESPONSABLE DE TRAVAUX



Il veille à la bonne réalisation de plusieurs chantiers en simultanée.

Ce métier est celui d'un véritable entrepreneur. Le Responsable de travaux a pour mission de piloter un ensemble d'opérations sur des chantiers de construction neuve ou existants, en dirigeant une équipe de plusieurs Conducteurs de travaux. Il est le garant de l'exécution des contrats obtenus par l'entreprise dans les meilleures conditions de délais, coûts et services des projets, en gérant plusieurs fonctions-clés.

Accessible avec une formation d'ingénieur électricien

CADRES SPÉCIFIQUES DE TRAVAIL

L'activité entraîne quotidiennement de nombreux déplacements entre les différents chantiers et les partenaires contribuant à la réalisation des travaux. La responsabilité d'un chantier nécessite d'être autonome et de travailler en étroite collaboration à la fois avec les hommes de terrain (chefs de chantier, conducteurs de travaux...) et les équipes des études (mètres, dessinateurs...).

Ce métier conduit à gérer plusieurs fonctions stratégiques :

- ◆ l'estimation des coûts de réalisation des travaux et la définition d'un budget prévisionnel d'exécution,
- ◆ la détermination des options techniques, des méthodes d'exécution et des plannings de travaux,
- ◆ la consultation des fournisseurs et des sous-traitants pour établir une planification des approvisionnements,
- ◆ la constitution des équipes et la programmation de leurs interventions,
- ◆ le pilotage de la phase d'exécution avec les Conducteurs de Travaux,
- ◆ la représentation de l'entreprise auprès du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Oeuvre et des intervenants institutionnels.

ACTIVITES PRINCIPALES

Ce métier consiste à prévoir et à organiser, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux sur un chantier dans les meilleures conditions de délais et de coûts, tout en assurant la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers depuis leur lancement jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.

Les compétences demandées pour la fonction de Responsable de travaux sont donc multiples et couvrent un large champ de compétences car ce métier implique à la fois de mener à bien l'analyse du dossier de marché sous les aspects techniques (financier, commercial, sécurité), de pouvoir proposer les modifications techniques et financières nécessaires, de savoir estimer, répartir et gérer les moyens en main-d'oeuvre, matériels et matériaux en tenant compte des délais et des coûts, de définir l'installation du chantier (emplacement du matériel, des engins), d'assurer les contacts avec les différents services et administrations, enfin d'être capable de coordonner et de contrôler l'exécution des travaux (délais, qualité...).

Pour l'exercice de ce métier, il est nécessaire de maîtriser les mécanismes économiques et commerciaux, de savoir utiliser la gestion assistée par ordinateur et de bien connaître les corps d'état secondaires.



LES INTERLOCUTEURS

Le Responsable de travaux se doit d'établir de bonnes relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...) ainsi qu'avec les Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Oeuvre et intervenants institutionnels.

LES APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- ◆ Prendre des **responsabilités** et des **initiatives** ;
- ◆ Gérer les aléas d'un chantier, savoir **être réactif** ;
- ◆ Hiérarchiser les priorités ;
- ◆ Suivre des processus méthodologiques **rigoureux** ;
- ◆ Un très **bon sens relationnel** pour établir et entretenir des contacts avec des interlocuteurs variés ;
- ◆ Avoir une aptitude au **management** et à l'encadrement d'équipes ;
- ◆ Faire **respecter des normes** et des règles de sécurité.

LE CURSUS

Une formation d'ingénieur électricien, de technicien de niveau III (BTS, DUT ou équivalent) ou un cursus universitaire de 2ème et 3ème cycles option génie civil, sciences et techniques de l'électricité, permettent d'accéder à ce métier. Toutefois, une expérience minimum en conduite de travaux s'avère indispensable, au cours de laquelle des qualités de charisme, des compétences techniques, un esprit entrepreneurial et des aptitudes managériales devront avoir été reconnus au sein de l'entreprise.